

IMMIGRATION

Pourquoi les Marocains quittent-ils le pays?

Motivés par de meilleures opportunités d'emploi et d'études, 40% des Marocains auraient songé à redémarrer leur vie ailleurs. C'est ce qui ressort d'une étude menée dans 12 pays auprès de 7.754 personnes...



Zurich Insurance Company Ltd a récemment mené une étude sur l'immigration dans 12 pays, dont le Maroc, pour comprendre les motivations qui pousseraient des citoyens à envisager de quitter leur pays d'origine. De nombreux facteurs relatifs à l'immigration y sont analysés.

Dans le rapport publié par Zurich Assurances Maroc, filiale de la compagnie Suisse, les résultats montrent que les fluctuations de l'économie mondiale ont eu un impact sur les motivations de la population. Celle-ci serait davantage à la recherche de la sécurité d'emploi et de la stabilité financière.

Convictions et motivations

Une couverture d'assurance fiable serait également parmi les facteurs qui justifieraient le désir de changement chez les personnes interrogées. Ainsi, 40% de la population sondée au Maroc aurait envisagé de démarrer un jour une nouvelle vie ailleurs. Ce score se situe dans la moyenne mondiale à 36%. Parmi les personnes motivées par un départ se trouve une grande frange qui redoute le passage réel à l'acte. Ceux-ci représenteraient 18% de la population, selon l'étude.

Ceux qui écartent complètement l'éventualité de quitter leur

pays évoquent principalement leurs obligations familiales (23%) et le fait qu'ils se sentent en sécurité chez eux (21%). Ce sont les CSP A/B puis D/E qui pensent le plus à refaire leur vie à l'étranger avec respectivement 46% et 42%. Naturellement, ce sont les plus jeunes qui ont le plus tendance à y songer. En effet, 55% des 18-24 ans envisagent un nouveau départ, suivis par les 25-34 ans avec 47%. Derrière toute volonté de quitter son pays natal se dressent plusieurs raisons. Pour les Marocains, ces raisons ne sont autres que les opportunités d'emploi, les possibilités d'études et la situation financière.

Les opportunités d'emploi occupent ainsi le 1er rang avec 50% des répondants. Les possibilités d'études y sont pour 37%, alors que la situation financière ne motive que 29%. Pour ce qui est des régions où il fait bon vivre pour les Marocains, l'Amérique du Nord et le sud de l'Europe arrivent en tête.

Et c'est (presque) partout pareil...

Chez la population mondiale, les préoccupations divergent quelque peu. Les opportunités d'emploi ne représentent que 27,6% des raisons invoquées par les interrogés. Ceux-ci s'intéressent aussi à l'équilibre travail-vie privée (17,6%) et seraient motivés par le désir d'aventure (16,1%). Pour ce dernier facteur, on peut constater la frilosité des répondants marocains (4,8% seulement motivés par l'aventure).

Pour ce qui est des aspects de sécurité considérés lorsque l'on songe à émigrer, les Marocains accordent plus d'importance à des facteurs comme la sécurité de l'emploi (47,1%), le faible taux de criminalité (43,1%) et la stabilité politique du pays hôte (46,3%). On rejoint ainsi la tendance des autres pays.

Les régions où il fait bon vivre pour les Marocains sont l'Amérique du Nord, le sud de l'Europe (Italie, Espagne, Portugal...), puis l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. Les répondants des autres pays s'accordent avec les Marocains sur l'Amérique du Nord, mais privilégieraient davantage l'Australie, la Nouvelle Zélande et les pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège...).

Méthode d'approche

Réalisé entre le 8 août et le 21 septembre 2013 par les cabinets



GfK Switzerland AG et GfK mondial, tns-global (pour l'Australie), Millward Brown (pour l'Irlande) et bjconsult (pour le Maroc), le sondage a été basé sur un échantillon global constitué de 7.754 répondants. Un échantillon représentatif de 500 à 1.000 habitants par pays a été inclus. Les pays concernés par l'étude sont l'Australie, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, l'Irlande, le Mexique, le Maroc, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, la Russie et le Royaume-Uni.

Au Maroc, 501 personnes ont été interrogées, dont 51% d'hommes. Le sondage a concerné une population âgée entre 18 et 65 ans de CSP allant de A à E. ■

H.D